



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 16513

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann appelle à nouveau l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'avenir de la filière sciences économiques et sociales. En effet, il s'étonne, qu'à sa question n° 14030, le ministre ne réponde à aucun moment au problème de l'avenir de cette filière (réponse du 1er juin 1998). Il lui rappelle que cet enseignement permet à de nombreux élèves de réussir leur baccalauréat et de pouvoir ainsi poursuivre des études supérieures. De plus, les sciences économiques et sociales contribuent à former des élèves citoyens. Il lui demande donc de lui apporter une réponse précise quant à la garantie de l'avenir de cette filière d'enseignement, dans le cadre de son projet de réforme des lycées.

Texte de la réponse

Les rumeurs faisant état d'une éventuelle suppression de la filière économique et sociale de la voie générale du lycée sont sans fondement. Les partenaires concernés, et notamment l'association des professeurs de sciences économiques et sociales, ont reçu toutes les informations utiles au cours de multiples entretiens. La journée consacrée à cette discipline, organisée à Rennes par M. le professeur Daniel Cohen, a seulement indiqué que des discussions demeurent indispensables pour surmonter les divergences sur la place et la nature des mathématiques à enseigner, sur l'articulation entre sociologie et économie, sur l'harmonisation indispensable de l'histoire et de la géographie avec les sciences sociales. Les enseignants seront bien sûr associés à ce travail constructif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16513

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 1998, page 3694

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5300